

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE MIRAMAS**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 21 MAI 2015**

*La séance est ouverte à 19 heures 00 dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.*

**Monsieur le MAIRE.**- Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, il est 19 heures, nous allons commencer le Conseil Municipal. Merci et bienvenue à tous. Je salue la foule nombreuse de citoyens éclairés qui nous fait l'amitié de venir. Alors, nous allons ouvrir la séance par l'appel nominal et je demande à la benjamine, Géraldine BUTI, de faire l'appel. Merci.

*Madame BUTI salue l'assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil Municipal.*

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs :**

Frédéric VIGOUROUX, Gérald GUILLEMONT, Jean GUILLON, Marie-Pierre VIAL, Jacques BAUDOUX, Anne-Marie CHAYOT, Jean-Marie PASCAL, Gaëtan FERNANDEZ, Christian PEYRO, Éric MARCHESI, Géraldine BUTI, Fernande REYNAUD, Jerry GRUAT, Daniel HIGLI, Monique TRINQUET, Jean-Luc SANCHE, Mireille MIZOULE, Olivier JULIEN, Catherine FOURMENT, Martine ARFI, Nathalie PISANO, Hatab JELASSI (*à partir de 19 heures 30, avant la présentation de la question n° 92-2015*), Jérémie PARDIES, Laëtitia DEFFOBIS, Hervé REBOUL, Ange POGGI, Béatrix ESPALLARDO, Johanne ALVAREZ, Cécile DUMAS, Marc THOMAS.

**Étaient représentés, Mesdames et Monsieur :**

Maryse RODDE par Frédéric VIGOUROUX,  
Paulette ARNAUD par Jean GUILLON,  
Fadela AOUMMEUR par Gérald GUILLEMONT,  
Armelle RAFFINI par Anne-Marie CHAYOT,  
Hatab JELASSI par Jérémie PARDIES (*jusqu'à 19 h 30, après le vote de la question n° 91-2015*)

**Était absente excusée, Madame :**

Marilyne KERAUDY

\*\*\*\*\*

*Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.*

**Monsieur le MAIRE.**- Nous avons largement le quorum. J'ai un message de la part de Madame KERAUDY m'indiquant qu'elle est actuellement bloquée au travail et qu'elle ne pourra donc pas être présente ce soir, elle est donc excusée.

Je vais passer à la désignation du Secrétaire de séance.

#### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

**Monsieur le MAIRE.**- Je propose Marie-Pierre VIAL qui me fait l'amitié de suivre depuis le début de notre mandature. Y a-t-il d'autres candidats ? Il n'y a pas d'autre candidat.

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

#### **A/ RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2015**

**Monsieur le MAIRE.**- Nous allons passer à l'approbation du procès-verbal. Y a-t-il des remarques sur le procès-verbal du 02 avril 2015 ? Pas de remarque, nous passons donc au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Nous allons maintenant passer aux délibérations du Conseil Municipal.

**B/ DÉLIBÉRATIONS**

**Monsieur le MAIRE**.- Il y a une question à ajouter à l'ordre du jour que nous allons vous distribuer. Mais je dois d'abord vous demander l'autorisation de le faire. Il s'agit d'une subvention à l'association « La Terra de Miramaris ». Cette association organise au mois d'août les fêtes du Vieux Miramas qui s'appellent *Les médiévales*. Il y a donc une convention entre la Ville et l'association « La Terra de Miramaris », est-ce bien cela ? Est-ce la subvention ou n'est-ce que la convention d'objectifs ?

**Mme Sophie PERRIER (DGS)**.- Non, c'est avec la subvention de 30 000 euros.

**Monsieur le MAIRE**.- C'est avec la subvention de 30 000 euros pour la durée de l'ensemble de cette manifestation qui a rassemblé des milliers et des milliers de personnes.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**La question est ajoutée avec l'accord unanime des membres présents**

**Monsieur le MAIRE.**- On vous distribue la délibération et nous la ferons tout à l'heure. Nous allons commencer par la question numéro 1.

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **N° 1 – ANNULATION DE LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES ET D'INSTALLATION DE PANNEAUX TOURISTIQUES DE SIGNALISATION PRISE PAR DÉLIBÉRATION N° 50-2015 DU 14 AVRIL 2015 – ORGANISATION D'UNE NOUVELLE ÉLECTION DE SES REPRÉSENTANTS**

Rapporteur : **Monsieur le MAIRE**

**Monsieur le MAIRE.**- Il s'agit d'une commission d'appel d'offres de groupement de commandes. Je l'ai dit à la Commission Municipale, nous avons voté une délibération, mais, malheureusement, après vérifications auprès de la Préfecture, il s'avère que ne peuvent être proposés comme candidats que des membres de la Commission des Marchés et non pas tout membre du Conseil Municipal. Les membres de la Commission des Marchés sont : Monsieur GUILLON qui, lui, ne peut pas être candidat, puisqu'il est Président de la Commission des Marchés, Monsieur PASCAL, Monsieur GRUAT, Monsieur HIGLI, Monsieur PEYRO et Madame ESPALLARDO. Comme suppléants, il y a Madame VIAL, Madame ARFI, Madame REYNAUD, Madame ARNAUD et Monsieur REBOUL.

Il s'agit d'un vote à la proportionnelle. Nous proposons – c'est juste une fois pour cette Commission – deux candidats qui sont :

**M. Jean GUILLON.**- Jerry GRUAT et Jean-Marie PASCAL.

**Monsieur le MAIRE.**- Ce sont Jerry GRUAT et Jean-Marie PASCAL qui sont deux passionnés du groupement de commandes.

**Mme Béatrix ESPALLARDO.**- Monsieur REBOUL.

**Monsieur le MAIRE.**- Et Monsieur REBOUL est candidat. Normalement, je dois faire passer au vote à bulletin secret, mais est-ce que j'ai l'autorisation de le faire à main levée ? Est-ce que nous sommes tous d'accord ? Bien. On le fait à main levée.

Pour la candidature de Monsieur REBOUL, qui est favorable ? 5 voix.

Pour la candidature de Monsieur GRUAT et de Monsieur PASCAL, qui est favorable ? Le reste. Sont donc élus à la proportionnelle Monsieur PASCAL et Monsieur GRUAT.

Nombre de votants-----	34 voix
Nombre de suffrages déclarés nuls-----	0 voix
Nombre de suffrages exprimés-----	34 voix
<b>Ont obtenu chacun :</b>	
M. Jerry GRUAT -----	29 voix
M. Jean-Marie PASCAL -----	29 voix
M. Hervé REBOUL -----	5 voix

**Mme Sophie PERRIER (DGS).**- Est-ce que Monsieur PASCAL est titulaire et Monsieur GRUAT est suppléant ?

**Monsieur le MAIRE.**- Oui. Merci à vous tous, et merci à la Préfecture de nous avoir apporté cet élément de précision.

*Monsieur Jean-Marie PASCAL et Monsieur Jerry GRUAT sont désignés comme représentants de la Commune au sein du groupement de commandes.*

**Monsieur le MAIRE.**- Pour la question numéro 2, le rapporteur prévu était Madame ARNAUD. Il s'agit de l'obtention d'une licence d'entrepreneur de spectacle et c'est donc moi-même qui vais la présenter.

## **N° 2 – DEMANDE D'OBTENTION DE LICENCES D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLE PAR LA VILLE DE MIRAMAS – DÉSIGNATION DU DÉTENTEUR**

Rapporteur : **Monsieur le MAIRE**

**Monsieur le MAIRE.**- Nous nous sommes rendu compte que sur le plan juridique, il était nécessaire, puisque nous faisons énormément de fêtes, d'être titulaires d'une licence d'entrepreneur de spectacle. Il y a 3 catégories de licences, et la licence nominative et incessible est attribuée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La 1<sup>ère</sup> catégorie est pour exploiter un lieu de spectacle, la 2<sup>ème</sup> catégorie pour produire des spectacles et la 3<sup>ème</sup> catégorie pour diffuser des spectacles.

Nous vous proposons de m'autoriser à déposer un dossier de demande d'obtention auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) des licences de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories . Une salariée de notre Ville s'est portée volontaire à la Direction

de la Communication et des Festivités pour en être le détenteur. Nous vous proposons donc Madame Séverine MONTRAYNAUD, qui travaille comme fonctionnaire territorial de la Commune, comme titulaire des licences des catégories 1, 2 et 3 pour le compte de la Ville de Miramas.

Y a-t-il des commentaires ? Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Je vous remercie. Question numéro 3, Madame MIZOULE.

**N° 3 – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX RELATIVE À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION AFFECTÉE À UN OBJET PARTICULIER « UNE PARTICIPATION DES HABITANTS, VECTRICE DE MIXITÉ ET DE LIEN SOCIAL » - CENTRE SOCIAL LA CARRAIRE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : Mme Mireille MIZOULE**

*Madame Mireille MIZOULE procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Il s'agit donc d'une convention suite à l'attribution de la subvention. Monsieur THOMAS, vous avez la parole.

**M. Marc THOMAS**.- En ce qui nous concerne, même si le projet paraît très bien, je dois avouer qu'il y a un certain flou, parce que l'intitulé « Une participation des habitants, vectrice de mixité et de lien social », c'est le projet. « *Public ciblé : familles en situation de précarité* » et, pour les objectifs attendus, je vois « *réduire les représentations et les clivages* » – quelles représentations ? Quels clivages ? – et « *créer de la mixité* ». Pour la

mixité, il y a « *public ciblé : familles en situation de précarité* » et « *objectifs attendus : créer de la mixité* », je ne vois pas trop le rapport. Tout est un peu mélangé dedans. Il y a quelque chose qui me chagrine. « *Susciter une démarche participative et citoyenne* », encore, à la limite, je le comprendrais pour les démarches administratives. « *Permettre l'accès à la culture et aux loisirs* », il faut savoir que la médiathèque est gratuite. D'accord ? Donc, je ne vois pas trop où vous voulez en venir, c'est un peu flou.

**Monsieur le MAIRE.**- Je peux vous répondre. Dans le cadre des centres sociaux, nous savons que nous ne touchons pas toutes les familles de la Ville, mais certaines des plus en difficulté. Et quand les personnes sont en difficulté, il faut prendre le temps de réexpliquer et essayer d'accompagner ces personnes à découvrir tout un tas de choses.

La mixité sociale, c'est simplement une chose qui nous est très intéressante et très proche. Nous pensons que plus il y a de mixité, plus l'intégration, plus le travail en commun et plus le respect des personnes se font. Les centres sociaux se sont engagés dans ce projet et nous avons décidé de les soutenir. J'aurais envie de dire de façon humoristique que « *ce n'est pas parce qu'il y a un flou qu'il y a un loup* ». C'est simplement la définition habituelle qui est donnée dans ce genre de travaux permettant de travailler avec l'ensemble des habitants et de faire participer – c'est ce qui s'appelle « *vectrice de mixité et de lien social* » – ces habitants à un certain nombre de travaux en commun leur permettant d'avoir des repères et de trouver un soutien, notamment sur une chose importante : le soutien à la parentalité.

Combien est-on ici, autour de cette table, à souvent regretter que dans certaines familles les enfants soient laissés à l'abandon ou seuls ? Il y a donc un travail autour de la parentalité que nous avons déjà engagé depuis 2008 et que nous continuons à faire pour permettre à ces familles de pouvoir retrouver un équilibre.

Est-ce qu'il y a d'autres compléments à cette explication ? Je vois que Catherine FOURMENT et Monsieur GRUAT veulent apporter des compléments.

**M. Jerry GRUAT.**- C'est surtout dans ce que tu as dit au tout début. Il y a des gens qui n'ont pas de moyens ou qui ont très peu de moyens. Ils sont membres de ces centres sociaux et on a besoin de les aider à ce niveau-là, au niveau culturel et au niveau des relations intergénérationnelles. Je pense quand même, comme tu le dis, que « *dans le flou il n'y a pas de loup* », c'est sûr, mais il y a un gros besoin parmi ces populations.

**Monsieur le MAIRE.**- Catherine FOURMENT, vous souhaitiez intervenir.

**Mme Catherine FOURMENT.**- Oui, Monsieur GRUAT a repris ce que je voulais dire, c'est-à-dire que dans la mixité il y a aussi une question de générations. Ce n'est

pas forcément une mixité sociale, mais c'est aussi une mixité par rapport à la petite enfance, à l'adolescence, à la parentalité et à la grand-parentalité. Voilà, en termes de mixité.

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien ! Y a-t-il d'autres questions ?  
Madame DUMAS.

**Mme Cécile DUMAS**.- Je n'ai pas de question à poser, c'est un commentaire uniquement. La parentalité, c'est une question qui s'adresse à tous les milieux.

**Monsieur le MAIRE**.- Tout à fait.

**Mme Cécile DUMAS**.- Tous. Et on sait combien être parent c'est compliqué, dans tous les milieux. Être mère ou père, ce n'est pas inné, cela s'apprend et cela se construit et dans une société comme la nôtre, qui va mal, c'est d'autant plus compliqué.

Et tout le monde autour de la table sait que, peu importe le milieu d'où il vient, parfois on peut avoir des problèmes en tant que parent – problèmes qui sont sur un temps donné, qui ne s'ancreront pas dans le temps –, mais cela peut arriver à tout le monde et c'est bien que dans une ville il y ait un lieu où les gens puissent se poser, se parler et trouver des solutions.

**Monsieur le MAIRE**.- Merci, c'est très juste. Nous pouvons passer au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

*Madame Nathalie PISANO et Monsieur Jerry GRUAT ne prennent pas part au vote.*

#### **VOTE**

#### **POUR : 27**

(26 voix « Pour Miramas », 1 voix Madame Cécile DUMAS)

#### **CONTRE : 0**

#### **ABSTENTION : 5**

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**Monsieur le MAIRE**.- Question numéro 4, Monsieur Gaëtan FERNANDEZ.

**N° 4 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX (AGCS) – ÉTÉ JEUNES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**



Rapporteur : **M. Gaëtan FERNANDEZ**

*Monsieur Gaëtan FERNANDEZ procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci beaucoup. C'est un travail remarquable que vous avez fait avec Monsieur GRUAT et avec toute l'équipe. Y a-t-il des questions particulières pour nos « minots » cet été ? Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

*Madame Nathalie PISANO et Monsieur Jerry GRUAT ne prennent pas part au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(26 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Question numéro 5, Monsieur Gaëtan FERNANDEZ.

En ce qui concerne les questions précédentes n'ont pas pris part au vote ceux qui sont dans ces structures, Monsieur GRUAT et Madame PISANO concernant l'AGCS. Sur la question numéro 5, je dois sortir et donner la Présidence à Monsieur GUILLEMONT.

*Monsieur Gérald GUILLEMONT prend la Présidence du Conseil Municipal avec l'accord unanime des membres de l'assemblée.*

**N° 5 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MIRAMAS ET LE CENTRE ALBERT SCHWEITZER – ÉTÉ JEUNES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE OU À SON REPRÉSENTANT HABILITÉ DE SIGNER**

Rapporteur : **M. Gaëtan FERNANDEZ**

**M. Gaëtan FERNANDEZ**.- Pour la question numéro 5, il s'agit de la même chose que la question précédente, mais à l'adresse du Centre Social Albert Schweitzer. C'est l'octroi d'une subvention à Albert Schweitzer pour la mise en œuvre de l'Été Jeunes.

*Monsieur Gaëtan FERNANDEZ procède à une lecture succincte du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

*Monsieur Frédéric VIGOUROUX et sa procuration ne prennent pas part au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(26 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Question numéro 6 : Monsieur GRUAT.

*Monsieur Gérald GUILLEMONT prend la Présidence du Conseil Municipal avec l'accord unanime des membres de l'assemblée.*

**N° 6 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE – MAISONS POUR TOUS DE MIRAMAS (MJC – MPT) – ÉTÉ JEUNES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE OU À SON REPRÉSENTANT HABILITÉ DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jerry GRUAT**

*Monsieur Jerry GRUAT procède à une lecture succincte du rapport.*

**M. Marc THOMAS**.- Pour la question numéro 6, je voudrais une précision si c'est possible. Je vois « *afin d'organiser au mieux cette animation, dont le budget total est à*

13 310 euros, l'association sollicite le cofinancement par une subvention de 13 310 euros, la prise en charge à hauteur de 2 500 euros de certains frais relatifs à la technique » et je vois en dessous que la Ville s'engagera « à régler le stationnement, à prendre en charge certains frais inhérents à la communication, notamment des frais relatifs à la technique (sanitaires, mise à disposition de coffrets) à hauteur de 5 300 euros ».

En haut, on nous demande « la prise en charge de frais inhérents à la communication et de certains frais relatifs à la technique à hauteur de 2 500 euros », juste au-dessous, on a « la Ville s'engage à prendre en charge certains frais à hauteur de 5 300 euros » et, en fin de compte, je vois en résumé qu'il y a marqué – attendez que je le retrouve – qu'« il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 13 310 euros ».

Avec tous ces petits chiffres que j'ai vu arriver dans le résumé, je voudrais savoir lesquels correspondent, parce que, d'un côté, on nous dit que la Ville prendra 5 300 euros et on demande 2 500 euros, mais, en fait, nous approuvons 13 310 euros. Où en est-on ?

**M. Jerry GRUAT.**- Ce ne sont pas les mêmes frais.

**M. Ange POGGI.**- On est bien d'accord, ce ne sont pas les mêmes frais, mais quels sont ces frais ?

**Monsieur le MAIRE.**- J'ai la réponse, parce que vous savez bien que je ne demande pas, je me retourne. Alors, la communication ce sont 2 500 euros, et le reste technique, cela fait les 5 300 euros. Voilà. Cela fait donc bien 13 300 euros.

**M. Ange POGGI.**- Non, cela fait plus.

**Monsieur le MAIRE.**- Attendez. Les 13 300 euros, c'est la subvention et, après, c'est la prise en charge de coûts de communication et du reste.

**M. Marc THOMAS.**- D'accord.

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur THOMAS, on fait cela, parce que l'on aime bien la comptabilité analytique et on décortique la totalité des coûts.

**M. Marc THOMAS.**- Je veux bien, Monsieur le MAIRE, mais quand je vois « subvention : 13 310 euros », la communication de 2 500 euros et les frais techniques à hauteur de 5 300 euros, dans le résumé « il est proposé au Conseil Municipal d'approuver 13 310 euros », mais les 5 300 euros, est-ce qu'on les approuve ou pas ? Les 2 500 euros, est-ce qu'on les approuve ou pas ? Qu'est-ce qu'il en est ? Est-ce qu'ils sont pris en charge quand même ?

**Monsieur le MAIRE.**- Vous allez avoir une réponse. Gaëtan.

**M. Gaëtan FERNANDEZ.**- La réponse, c'est que l'on va voter la subvention à la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) ou à Albert Schweitzer ou à l'AGCS. C'est la subvention que l'on va donner à la structure et, après, il y a des frais qui vont être financés par la Commune à travers ses services, et c'est de cela dont on parle. On vote une subvention à la structure, mais pas les frais que l'on va mettre en place. Il faut savoir que, par exemple, sur l'Été Jeunes, le budget est pour moitié-moitié entre ce que l'on va verser comme subvention aux différentes structures et ce que la Commune va dépenser avec l'ensemble de ses techniciens. C'est ce que cela veut dire.

**M. Marc THOMAS.**- Là, j'ai ma réponse.

**Monsieur le MAIRE.**- Extraordinaire ! Merci beaucoup, merci beaucoup. Très bien. C'est la subvention et la suite, c'est le reste. Bien. Y a-t-il d'autres commentaires ? Pas de commentaire, nous pouvons passer au vote. Nous passons au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

*Monsieur Frédéric VIGOUROUX et sa procuration ne prennent pas part au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 32**

(26 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Merci, Monsieur GUILLEMONT.

La question numéro 7, c'est Monsieur MARCHESI.

*Monsieur le MAIRE reprend la Présidence du Conseil Municipal.*

**N° 7 – ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 204-2011 DU 22 DÉCEMBRE 2011 ET  
CONCESSION DE LOGEMENT PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE AU CHEF DE  
SERVICE DE POLICE MUNICIPAL**

**Rapporteur : M. Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien. Oui, Monsieur THOMAS.

**M. Marc THOMAS**.- Monsieur le MAIRE, je voudrais m'adresser à l'Adjoint en charge de la Sécurité. Est-ce que vous pourriez nous donner, s'il vous plaît, les horaires d'ouverture le temps de travail de la Police Municipale, s'il vous plaît.

**Monsieur le MAIRE**.- Oui, ils sont de...

**M. Hatab JELASSI**.-... de 7 heures à 2 heures du matin, Monsieur.

**Monsieur le MAIRE**.- C'est de 7 heures à 2 heures du matin.

**M. Marc THOMAS**.- Merci.

**Monsieur le MAIRE**.- Mais c'est bien normal, Monsieur THOMAS.

**M. Hervé REBOUL**.- Est-ce qu'il y a un numéro d'astreinte ?

**Monsieur le MAIRE**.- C'est le même que d'habitude, il est dans le magazine.

Je reçois d'ailleurs des messages de félicitations pour la nouvelle brigade que nous avons créée, qui est unique dans le Département, puisque nous avons créé une brigade VTTistes. N'est-ce pas, Monsieur l'élu à la Sécurité ?

**M. Hatab JELASSI**.- Tout à fait, Monsieur le MAIRE.

**Monsieur le MAIRE**.- Entre Police Nationale et Police Municipale, une première !

**M. Hatab JELASSI**.- On a même eu des demandes des communes aux alentours pour savoir comment on a procédé.

**Monsieur le MAIRE**.- Ah ! Vous m'en voyez réjoui ! Merci de votre question, Monsieur THOMAS. C'est donc de droit, c'est bien cela, c'est le statut. Je peux passer au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Question numéro 8, Monsieur GUILLEMONT.

**N° 8 – APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE – ARTICLE 10 : SIÈGE DU SYNDICAT**

Rapporteur : **M. Gérald GUILLEMONT**

**M. Gérald GUILLEMONT**.- Mes chers collègues, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur le territoire communal le nouveau siège du Syndicat Mixte des Énergies du Département, puisqu'en début du mandat précédent, suite à de nombreuses interventions de notre Maire, le Syndicat Mixte des Énergies du Département des Bouches-du-Rhône a décidé de construire son nouveau siège sur la zone de Clésud, côté Miramas. Après 2 ou 3 années de gestation, on a un magnifique bâtiment de bureaux de 1 500 m<sup>2</sup> avec 20 personnes qui y travaillent. C'est un bâtiment BBC (Bâtiment Basse Consommation). Autrefois, ce siège était à Salon-de-Provence et, maintenant, il est donc sur Miramas.

La modification statutaire qui fait l'objet de la présente délibération ne porte donc que sur la modification de l'adresse du syndicat qui est désormais sur Miramas.

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien. Comme vous le savez, le Syndicat Mixte d'Électrification est là aussi pour aider les petites et moyennes communes.

On passe au vote à moins qu'il n'y ait des questions. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Question numéro 9.

**N° 9 – PRISE EN CHARGE PAR LA VILLE DES FRAIS D'OBSÈQUES DE MONSIEUR JULIEN CLÉMENT**

Rapporteur : **Monsieur le MAIRE**

**Monsieur le MAIRE.**- Mes chers collègues, vous avez dû le voir dans l'édito de la Commune, j'ai le regret – je ne voudrais pas trop en faire, mais cela m'a beaucoup marqué – de vous dire que nous avons, comme chacun le sait, eu le décès d'un agent municipal dans l'exercice de ses fonctions. Nous continuons à travailler, bien sûr, à améliorer la sécurité, mais les accidents sont toujours possibles.

Compte tenu de cette situation tout à fait particulière au CTM (Centre Technique Municipal) qui faisait suite, il y a quelques années, à un autre accident, j'ai estimé et j'ai pris la responsabilité d'aider la famille et de prendre en charge – ce qui était la moindre des choses – les frais de ses obsèques. Je les passe en délibération, j'y suis obligé. Je le fais évidemment tout en disant, bien sûr, que j'imagine – et vous avez tous eu des mots gentils pour tous les salariés de la Ville – que nous nous associons tous à la douleur de cette famille et que nous espérons que plus jamais cela ne nous touchera.

Bien. Je passe donc au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Question numéro 10.

#### **DIRECTION DES FINANCES**

#### **N° 10 – ADMISSION EN NON-VALEUR DE TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**

Rapporteur : **M. Gérald GUILLEMONT**

**M. Gérald GUILLEMONT.**- C'est l'une des deux délibérations que nous prenons chaque année à la demande de notre comptable public, après avoir fait toutes les diligences pour recouvrer certaines créances, dont les montants, généralement, en

moyenne, tournent entre 20 et 50 euros. Dans cette délibération, nous vous proposons d'admettre en non-valeur les taxes et produits irrécouvrables pour un montant de 9 909,95 euros.

**Monsieur le MAIRE.**- Y a-t-il des questions ? Il n'y a pas de question. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Question numéro 11, Madame REYNAUD.

**N° 11 – APPROBATION DE L'AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À  
L'ANPAA 13 VOTÉE LE 28 NOVEMBRE 2014**

Rapporteur : **Mme Fernande REYNAUD**

*Madame Fernande REYNAUD procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci, Fernande. S'il n'y a pas de question particulière, nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**



**Monsieur le MAIRE.**- Question numéro 12, Laëtitia DEFFOBIS.

**N° 12 – APPROBATION DE L’AUTORISATION DE VERSEMENT D’UNE SUBVENTION À L’ASSOCIATION INITIATIVE OUEST PROVENCE VOTÉE LE 28 NOVEMBRE 2014**

**Rapporteur :** **Mme Laëtitia DEFFOBIS**

*Madame Laëtitia DEFFOBIS procède à la lecture du rapport.*

**Mme Laëtitia DEFFOBIS.**- C’est une association qui accompagne les porteurs de projets dans leur démarche de création, notamment sur l’attribution de prêts à taux zéro et plus particulièrement, sur ce projet, des personnes qui sont en amont du projet de création. On les aide à formaliser les choses et, finalement, de passer de l’idée au projet. C’est un projet que nous avons initié il y a déjà plusieurs années au niveau de la Ville et qui s’est étendu à l’échelle intercommunale et qui aujourd’hui a de très bons résultats.

Cette délibération a pour objet, en fait, de pouvoir attribuer la subvention. Le versement de cette subvention était soumis à la signature d’une convention qui a eu lieu tardivement. La subvention n’a donc pas été versée en 2014.

*Madame Laëtitia DEFFOBIS poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci. C’est la création d’entreprises.

**Mme Laëtitia DEFFOBIS.**- Tout à fait.

**Monsieur le MAIRE.**- Bien, Mesdames, Messieurs, par rapport à cette aide à la création d’entreprises, y a-t-il des questions particulières ? Monsieur THOMAS.

**M. Marc THOMAS.**- Est-ce que l’on a déjà des retours du projet de l’an dernier ?

**Monsieur le MAIRE.**- Madame DEFFOBIS.

**Mme Laëtitia DEFFOBIS.**- C’est ce que je disais : il y a un Comité de Pilotage qui a lieu effectivement chaque année. C’est un projet que l’on a mis en place pas uniquement depuis l’an dernier, je crois qu’il date de 2009. Effectivement, il y a un bilan détaillé des personnes qui sont suivies, accompagnées, et des projets de création d’entreprises qui font suite. On pourra vous le transmettre si vous le souhaitez. Comme je

vous le disais, il y a vraiment des projets intéressants qui se sont créés grâce à ce dispositif qu'il y a sur la Ville.

Ce sont majoritairement des demandeurs d'emploi, mais pas que, puisque toute personne intéressée et qui est dans une démarche de création peut être accompagnée.

**M. Marc THOMAS**.- Je souhaite que vous nous le communiquiez.

**Mme Laëtitia DEFFOBIS**.- Nous le pouvons, il n'y a pas de souci.

**Monsieur le MAIRE**.- Monsieur THOMAS, avec grand plaisir et je vous encourage même à travailler cela avec Madame DEFFOBIS. Elle sera très heureuse de vous apporter tous les éléments nécessaires.

**M. Marc THOMAS**.- Si vous vous souvenez de l'an dernier, Monsieur le MAIRE...

**Monsieur le MAIRE**.- Prenez le micro, j'aime bien que l'on vous entende, Monsieur THOMAS.

**M. Marc THOMAS**.- Si vous vous souvenez, Monsieur le MAIRE, l'an dernier c'était déjà un projet que j'avais trouvé intéressant....

**Monsieur le MAIRE**.- Tout à fait. Je m'en souviens.

**M. Marc THOMAS**.- ... et je tiens à le suivre jusqu'au bout.

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien. Bravo, Monsieur THOMAS. Vous me voyez toujours ravi quand vous suivez nos dossiers avec beaucoup d'attention et quand vous les soutenez avec l'attention nécessaire. Je passe au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

#### **POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

#### **CONTRE : 0**

#### **ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Question 13, Monsieur MARCHESI.

**N° 13 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ADDITIF À LA DÉLIBÉRATION N° 41-2015 DU 14 AVRIL 2015**

Rapporteur : **M. Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Je vous rappelle, comme je l'avais indiqué à la Commission, que les conseils municipaux ne peuvent pas subventionner les syndicats des territoriaux de leurs propres communes pour des raisons évidentes ; nous ne pouvons donc le faire qu'à travers les unions locales. Je rappelle que les unions locales des syndicats offrent des prestations dans le domaine du suivi syndical, prudhommal, etc., et cela concourt au fait que les salariés puissent avoir à défendre leurs droits.

S'il n'y a pas d'autre question, je la passe au vote. C'est la question numéro 13.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 29**

(28 voix « Pour Miramas », 1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 5**

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Le vote est largement majoritaire, je vous remercie.  
Question numéro 14, Madame TRINQUET.

**ÉDUCATION JEUNESSE SPORTS**

**N° 14 – PROJET ÉDUCATIF LOCAL 2015-2020**

Rapporteur : **Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

**Mme Monique TRINQUET**.- Vous avez en pièce jointe le nouveau document du Projet Éducatif Local 2015-2020. Il décline tous les objectifs, les choix qui sont faits, les priorités et les actions proposées.

*Madame Monique TRINQUET poursuit la lecture du rapport.*

**Mme Monique TRINQUET**.- La programmation principale 2015 est au verso de cette feuille.

*Madame Monique TRINQUET poursuit la lecture du rapport.*

**Mme Monique TRINQUET**.- La part totale de la Municipalité est de 4 600 euros sur un coût général de 6 000 euros.

**Monsieur le MAIRE**.- Merci, Madame, de ces précisions. Y a-t-il des interventions ? Il n'y a pas d'intervention. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Merci pour nos enfants.

Madame TRINQUET, la convention d'aide aux Loisirs Équitables et Accessibles (LEA).

**N° 15 – CONVENTION AIDE AUX LOISIRS ÉQUITABLES ET ACCESSIBLES (LEA) 2015  
– AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : Mme Monique TRINQUET**

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci. Ce sont des ressources pour la Ville. Y a-t-il des questions particulières sur cette demande à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ? Non. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Question numéro 16, Monsieur PEYRO.

**N° 16 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU GROUPE SCOLAIRE PAUL CÉZANNE POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT SA PARTICIPATION À LA FÊTE DE QUARTIER QUI SE DÉROULERA LE 29 MAI 2015 SUR LA PLACE DES JONQUILLES ET DANS LE PATIO DE L'ÉCOLE**

Rapporteur : **M. Christian PEYRO**

*Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Merci beaucoup pour cette fête. Y a-t-il des questions ? Il n'y a pas de question, on peut passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Monsieur PARDIES, c'est à vous.

**N° 17 – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 269-2014 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/12/2014 – REPORT DE LA SUBVENTION VERSÉE PAR LA COMMUNE – AIDE AU PROJET D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE G. PHILIPPE INTITULÉ « DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE MARSEILLAIS » PROJET MENÉ DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF**

**Rapporteur : M. Jérémie PARDIES**

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- C'est bien d'avoir tout lu. Au départ, peut-être qu'il aurait fallu juste dire qu'ils devaient partir à Paris mais c'est tombé pendant les événements des attentats et ils ont donc dû annuler. Ils ont donc refait un projet, celui-ci, sur Marseille. S'il n'y a pas de question particulière pour l'école Gérard Philippe, je peux passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Madame DEFFOBIS.

**MISSION VILLE**

**N° 18 – MANDATEMENT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DONNE A L'ASSOCIATION CENTREEMPLOI. APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA**

**COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION CENTREEMPLOI POUR L'EXERCICE 2015  
– AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **Mme Laëtitia DEFFOBIS**

**Mme Laëtitia DEFFOBIS**.- On renouvelle le mandatement d'intérêt général, c'est la même forme de délibération que nous avons passé l'an dernier. Je vous fais grâce du début qui rappelle les informations et les textes de droit communautaire et les conditions nécessaires pour que l'association ait le mandat d'intérêt général.

*Madame Laëtitia DEFFOBIS procède à une lecture succincte du rapport.*

**Mme Laëtitia DEFFOBIS**.- Les agents d'ambiance sont plus communément connus sur la Ville sous le nom de « brigades bleues ». Je vous le rappelle, mais c'est vraiment la même délibération que celle passée l'an dernier.

*Madame Laëtitia DEFFOBIS poursuit la lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Merci. Y a-t-il des questions ? Il n'y a pas de question. Nous passons au vote. Qui est contre ?

**Mme Cécile DUMAS**.- Attendez ! Moi, j'ai des questions.

**Monsieur le MAIRE**.- Madame DUMAS a la parole.

**Mme Cécile DUMAS**.- Donc, il s'agit bien de ces jeunes que nous voyons dans la Ville. Je souhaiterais savoir, dans le cadre de cet emploi, quelles compétences ils acquièrent. Vous l'avez signalé, c'est à durée limitée dans le temps (3 ans). Quelles compétences auront-ils et seront-ils en mesure de restituer dans la recherche d'un emploi ? Quelle va être la suite ? Ça, c'est mon premier point.

Deuxième point : suivent-ils en parallèle une formation ?

Troisième point, si je peux adhérer à ce qui vient d'être dit, dans la pratique, quand je vois ce que cela donne, je m'interroge et nous sommes de nombreux Miramasséens à nous interroger.

Je pense que les premières victimes, ce pourraient être ces jeunes-là, parce que si entrer sur le marché du travail c'est être face à un temps de travail dans lequel on ne se considère pas forcément comme utile et où il n'y a pas de perspective... Réduire le nombre de chômeurs, certes, mais, moi, je m'interroge sur l'après, parce que ce sont des jeunes gens qui sont particulièrement jeunes, de ce que je vois. Voilà.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Madame DEFFOBIS, est-ce que vous voulez bien répondre aux 3 questions ?

**Mme Laëtitia DEFFOBIS.**- Je vais effectivement essayer d'apporter des éléments de réponse.

Je ne suis pas revenue sur le dispositif des Emplois d'Avenir, parce qu'on l'avait déjà évoqué et je pense que vous le connaissez suffisamment, mais, effectivement, ce sont des jeunes de 16 à 25 ans qui sont entrés dans ce dispositif et qui – c'est l'une des conditions d'intégration dans ces contrats – sont peu ou pas qualifiés. Il y a donc dans le cadre de ce projet, et nous avons une attention particulière par rapport à cela, un volet formation qui est effectivement obligatoire et qui est suivi. Il est suivi par la conseillère en insertion professionnelle qui fait partie du dispositif, mais aussi par un conseiller de la Mission Locale qui les voit régulièrement et qui fait un point sur leur projet.

L'idée, effectivement, c'était un projet sur une durée de 3 ans, mais ces jeunes devaient, à terme, avoir un projet professionnel pour pouvoir s'insérer dans la vie professionnelle ; c'est ce que vous disiez tout à l'heure à juste titre sur quelles étaient les perspectives de ces emplois. Il y a donc eu des suivis qui ont été faits, bien évidemment. Plusieurs projets ont été initiés, mis en place et développés, et plusieurs formations ont été acquises par ces jeunes dans le cadre du temps de travail dont ils ont pu bénéficier.

Je n'ai pas le détail et les éléments précis en tête, mais je peux quand même vous en dire quelques-uns. En termes de formation, à l'heure actuelle, il y a 2 personnes qui ont suivi un titre professionnel d'employé de commerce multiservices de niveau 5, c'est plutôt dans le secteur de la vente. Je ne le rappelle pas, mais l'idée était aussi que les jeunes qui sont intégrés à ce dispositif – même si à l'heure actuelle ils travaillent plus sur un volet médiation et qu'ils n'ont pas forcément un projet professionnel dans ce champ-là – puissent ouvrir leurs perspectives dans des champs qui les intéressaient. On a donc eu 2 titres « pro » dans le domaine de la vente et 8 titres « pro » en tant que technicien de médiation sociale, parce qu'il y en a effectivement que cela intéresse. Là, on est sur un niveau 5. En prévision, il y a également 1 moniteur éducateur et 1 CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) sécurité. Là, je répondais à votre question sur le niveau de la formation.

Ensuite, pour répondre à ce que vous disiez en termes de compétences, mais aussi en termes d'utilité du dispositif, vous vous interrogiez par rapport à leurs perspectives. Ces jeunes ont 3 ans pour sortir du dispositif, mais certains en sont déjà sortis et ont d'ores et déjà trouvé des perspectives. Je voulais quand même le rappeler aussi, parce que c'est intéressant. Certains ne s'y sont pas retrouvés et ont peut-être arrêté, parce que cela ne



correspondait effectivement pas à leurs attentes, mais on a aujourd'hui des retours positifs avec des sorties de personnes. Il y a des formations qui nécessitent de s'engager à temps plein et ils quittent donc le dispositif de l'Emploi d'Avenir pour se former.

**Mme Cécile DUMAS**.- C'est tout le mal que l'on peut leur souhaiter.

**Mme Laëtitia DEFFOBIS**.- On est d'accord.

Dans les éléments que j'ai là, j'ai 1 titre « pro » d'ouvrier polyvalent dans le bâtiment, 1 jeune qui s'est engagé dans un CAP de maintenance nautique à l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes), 1 formation professionnelle « conducteur d'engins de travaux publics », 1 CAP pâtissier en contrat d'apprentissage et 1 CDI (Contrat à Durée Indéterminée) dans le secteur de la boucherie sur une grande surface.

**Mme Cécile DUMAS**.- Il y a donc 1 emploi et, pour le reste, des formations.

**Mme Laëtitia DEFOBIS**.- Pour le reste, ce sont des formations et, ensuite, ce sont des jeunes qui sont actuellement toujours en parcours. Il y a aussi 1 personne qui avait un CDI dans...

**Monsieur le MAIRE**.- Dans la métallurgie.

**Mme Laëtitia DEFOBIS**.-... dans la métallurgie, dans l'industrie, c'est cela, Monsieur le MAIRE. Il a quitté le dispositif, parce qu'il avait cette possibilité-là.

Sachez que l'on a effectivement un Comité de Pilotage avec tous les animateurs et tous les financeurs du projet chaque année avec un bilan détaillé et des fiches détaillées – que l'on ne diffuse pas – par jeune avec l'ensemble de leur projet et le suivi qui en est fait. On est donc assez attentif, parce que c'est la priorité, à leur sortie et notamment à leur sortie positive, qu'elle soit en formation ou dans une activité professionnelle.

**Monsieur le MAIRE**.- En rajoutant que le Contrat d'Avenir prévoit une rémunération que le jeune a par contrat. Il a, avec cette rémunération, dont je ne me souviens plus exactement du montant – je crois que c'est à hauteur du SMIC –, une obligation de formation.

**Mme Laëtitia DEFOBIS**.- Tout à fait.

**Monsieur le MAIRE**.- On les suit donc individuellement. Je ne sais plus à combien on en est de jeunes depuis qu'on le fait. On doit être à plus de 40 ou 50 jeunes, parce qu'on en avait 30 et...

**Mme Laëtitia DEFOBIS**.- Je n'ai pas le total, mais il y a eu des entrées et des sorties, effectivement.

**Monsieur le MAIRE**.- Il y a eu des entrées et des sorties. Voilà. Est-ce que nous pouvons...

**Mme Cécile DUMAS**.- Est-ce que la Municipalité ne peut pas leur offrir d'autres tâches ?

**Mme Laëtitia DEFOBIS**.- C'est fait. On y travaille aussi.

**Monsieur le MAIRE**.- Madame DEFFOBIS.

**Mme Laëtitia DEFOBIS**.- On n'est pas rentré dans le détail, mais, effectivement, il y a cette volonté, au-delà du travail d'agent de proximité qu'ils exercent, de diversifier les tâches. C'était une demande de leur part et nous étions aussi intéressés pour que ce soit fait. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de les voir, mais l'été dernier – et ce sera également le cas cette année – ils étaient à la piscine en renfort sur les postes de médiation dont nous avons besoin. On travaille également avec eux – il y avait un souhait d'intervenir – dans les bus de la Ville. Là, on était sur le lien avec l'utilisateur. Certains travaillent aussi sur le périscolaire. Effectivement, on réfléchit à une diversification de leur activité en partenariat avec eux, parce qu'il faut aussi qu'ils soient force de proposition et que cela les intéresse.

**Mme Cécile DUMAS**.- Bien sûr.

**Monsieur le MAIRE**.- Effectivement, nous avons de bons retours de la population. C'est plutôt bien apprécié. Il y a même des gens qui leur offrent à boire. De l'eau !

**Mme Laëtitia DEFOBIS**.- Je ne l'ai pas évoqué, mais vous avez dû également les voir, puisqu'ils interviennent aussi sur tout le volet associatif sur la Ville. Ils étaient présents sur *Nuits Méti*s où ils avaient un stand sur la prévention des addictions. Ils sont également là sur le Téléthon en décembre, ils sont là sur la journée de la femme. Ils sont aussi partie prenante des activités de la Ville et c'est aussi un bon contact et un bon relais, pour le coup. C'est complémentaire, surtout, à leur activité quotidienne.

**Monsieur le MAIRE**.- Merci de ces compléments d'information. C'était très intéressant. Nous pouvons passer au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

#### **POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

#### **CONTRE : 0**

#### **ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Madame ARFI. Des élus sortent (VIGOUROUX, GRUAT et PISANO).

*Monsieur Gérald GUILLEMONT prend la Présidence du Conseil Municipal.*

## **N° 19 – POLITIQUE DE LA VILLE – PROGRAMMATION 2015 – FONCTIONNEMENT**

Rapporteur : **Mme Martine ARFI**

*Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci. Comme vous le voyez, il y a l'ensemble des piliers autour de la citoyenneté, de l'accès aux droits et de la prévention de la délinquance ; est-ce bien cela, Martine ?

**Mme Martine ARFI.**- C'est ça.

**Monsieur le MAIRE.**- Est-ce que tu peux nous les rappeler ? Il y a la santé, n'est-ce pas ? La réussite éducative, l'animation socioculturelle, la participation des habitants, l'intégration et la lutte contre les discriminations. Il y a aussi l'économie.

**Mme Martine ARFI.**- Le développement économique et la rénovation urbaine.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Y a-t-il des questions ? Monsieur THOMAS.

**M. Marc THOMAS.**- Ma question ne porte pas tant sur le fond, mais elle va plutôt porter sur le montant. Si j'en crois votre tableau, sur le coût total du projet, par exemple en ce qui concerne l'OMS (Office Municipal des Sports), je vois marqué « *Prémisport* » et je vois 90 000 euros. À côté, la subvention accordée est de 2 000 euros.

**Mme Martine ARFI.**- C'est le montant...

**M. Marc THOMAS.**- C'est le montant accordé.

**Mme Martine ARFI.**- Oui. C'est la politique de la ville...

**Monsieur le MAIRE.**- Attends, Martine, laisse finir la question.

**M. Marc THOMAS.**- Donc, si je comprends bien, le montant est de 2 000 euros.

**Monsieur le MAIRE.**- Martine, la réponse.

**Mme Martine ARFI.**- Le montant demandé à la politique de la Ville est de 30 000 euros et la Ville donne 2 000 euros. Après, il y a l'apport du SAN (Syndicat

d'Agglomération Nouvelle) qui arrive, puis le Conseil Départemental et le Conseil Régional dont on ne sait pas encore quels seront les montants attribués.

**M. Marc THOMAS**.- Ce qui me chagrine un petit peu, c'est qu'il me semble que l'on avait déjà vu une subvention pour l'OMS où ils avaient demandé une subvention pour Prémisport. Est-ce que cela fait doublon ou pas ?

**Monsieur le MAIRE**.- C'est un complément.

**M. Marc THOMAS**.- C'est un complément. D'accord.

**Monsieur le MAIRE**.- Dans le cadre de la politique de la Ville, Monsieur THOMAS, Martine vous a expliqué tout à l'heure qu'en fait, c'est du multi-partenarial. C'est-à-dire que les financements de la politique de la Ville arrivent par l'État, la Région, le Département, la Ville et le SAN Ouest Provence. On est dans un Comité de Pilotage, n'est-ce pas, Martine ?

**Mme Martine ARFI**.- Oui.

**Monsieur le MAIRE**.- C'est sous l'égide du Préfet. Tous les partenaires se réunissent et décident de porter les actions sur telle ou telle chose. Ensuite, cela se cale en fonction des montants. En fait, la Ville, dans cette action de l'OMS, apporte une subvention de 2 000 euros.

**Mme Martine ARFI**.- Ce sont 2 000 euros, mais ils auront, normalement, la somme qu'ils ont demandée.

**M. Marc THOMAS**.- Prémisport, c'est un projet, ce n'est pas une association.

**Monsieur le MAIRE**.- Ah non ! C'est un projet.

**M. Marc THOMAS**.- Il doit donc bénéficier, je suppose, à toutes les associations.

**Monsieur le MAIRE**.- C'est en fonction des propositions portées par l'OMS et je vous vois venir.

**M. Gérald GUILLEMONT**.- L'OMS est opérateur.

**Monsieur le MAIRE**.- Nous en reparlerons.

**M. Marc THOMAS**.- Mais bien sûr ! Je n'en doute, Monsieur le MAIRE, je n'en doute !

**Monsieur le MAIRE**.- Merci, Monsieur THOMAS. Je propose de passer au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

*Madame Nathalie PISANO, Monsieur Jerry GRUAT,  
Monsieur Frédéric VIGOUROUX et sa procuration, ne prennent pas part au vote.*

**VOTE**

**POUR : 25**

(24 voix « Pour Miramas », 1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 5**

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

*Monsieur le MAIRE reprend la Présidence du Conseil Municipal.*

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur GRUAT, question numéro 20.

**N° 20 – MISE EN ŒUVRE DE LA « MISSION D’APPUI TECHNIQUE  
TRANSITOIRE 2015 » DE LA CONVENTION-CADRE DES CENTRES SOCIAUX DU  
DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE. AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR  
LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION**

Rapporteur : **M. Jerry GRUAT**

*Monsieur Jerry GRUAT procède à la lecture du rapport.*

**M. Jerry GRUAT.**- C’est une convention que l’on a votée à la fin de l’année dernière.

*Monsieur Jerry GRUAT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Jerry GRUAT.**- Il s’agit du soutien à la formation des bénévoles et à la formation des professionnels, c’est le cas dans nos centres sociaux actuellement, puisque nous avons attaqué une session de formation, surtout des bénévoles.

*Monsieur Jerry GRUAT poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci, Monsieur GRUAT. Y a-t-il des questions ? Il n'y a pas de question. On peut passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Question 21, Madame DEFFOBIS.

**RESSOURCES HUMAINES**

**N° 21 – CRÉATION D'UN EMPLOI DE CHARGE DE MISSION EMPLOI – INSERTION-COHÉSION SOCIALE**

Rapporteur : **Mme Laëtitia DEFFOBIS**

*Madame Laëtitia DEFFOBIS procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- S'il n'y a pas de question particulière, nous pouvons passer au vote. Madame ESPALLARDO.

**Mme Béatrix ESPALLARDO.**- Est-ce qu'il va y avoir une Commission de recrutement ou est-ce que cela va se faire par copinage ?

*Des réactions dans la salle.*

**M. Jean GUILLON.**- Demandez à Monsieur REBOUL si...

**Monsieur le MAIRE.**- Tatatata ! On ne répond pas ! On ne répond pas, on laisse le MAIRE répondre, il a le micro.

Madame, nous sommes les seuls – et il y a des témoins, y compris dans votre Groupe –, mais peut-être que nous allons faire des émules, à avoir toujours notre Commission qui a encore fonctionné tout à l'heure en présence de l'opposition. Là, il s'agit

d'un appel d'offres qui est interne et dans lequel nous devons afficher la création d'un poste. Nous allons le pourvoir en interne, en appel d'offres interne.

Par contre, quand il s'agit d'une création de poste externe, là, on passe par la Commission. Nous avons d'ailleurs, cet après-midi, passé pratiquement 3 heures à recevoir des candidats de grande qualité, ce qui veut dire que le copinage n'est pas un mot que nous pouvons prononcer, à moins que Monsieur REBOUL soit copain et nous ne sommes pas copains avec les gens que nous recevons. Il y en a même qui venaient d'Alsace donc... Pas d'Alsace, de Moselle, est-ce que c'est ça ? Non, de Dôle ! Merci.

**Mme Béatrix ESPALLARDO**.- Ce ne sera pas un recrutement, là. Ce sera interne.

**Monsieur le MAIRE**.- C'est la création d'un poste et une mutation interne.

**Mme Laëtitia DEFFOBIS**.- On est obligé de créer le poste quand même.

**Mme Béatrix ESPALLARDO**.- Est-ce que l'on sait déjà qui est l'interne qui va être muté ?

**Monsieur le MAIRE**.- Nous le pressentons, oui.

**Mme Béatrix ESPALLARDO**.- C'est le copain.

**Monsieur le MAIRE**.- Voilà.

**Mme Béatrix ESPALLARDO**.- C'est le copain.

**Monsieur le MAIRE**.- Il faut quand même avoir un niveau particulièrement important en interne pour pouvoir y aller. C'est un cadre A.

**Mme Béatrix ESPALLARDO**.- C'est le copain.

**Monsieur le MAIRE**.- Pardon ?

**Mme Laëtitia DEFFOBIS**.- Mais, non, ce n'est pas le copain.

**Mme Béatrix ESPALLARDO**.- C'est le copain.

**Monsieur le MAIRE**.- Ce n'est pas un copain.

**Mme Béatrix ESPALLARDO**.- Eh oui !

**Monsieur le MAIRE**.- En interne, vous savez, je suis copain, Madame, avec 700 salariés.

**Mme Béatrix ESPALLARDO**.- Oui.

**Monsieur le MAIRE**.- En fait, je ne suis pas copain, je suis le Maire et j'ai 700 salariés. Dans ces 700 salariés il y a des gens de toutes catégories, de toutes formations et nous mettons tous nos postes – ce qui n'est pas le cas d'autres collectivités – à la fois au CDG (Centre De Gestion) quand ils sont ouverts – nous en informons l'ensemble des titulaires de la Fonction Publique du territoire du Centre de Gestion – et, en interne, à la mobilité de tous les salariés.

Tous les salariés peuvent se proposer, mais, là, c'est quand même un poste où il faut avoir des compétences dans les domaines administratif et technique, de mon point de vue. Je sais à peu près qui c'est, puisque nous avons en tête qu'un agent réponde et elle a répondu. Nous le passons donc en conseil municipal ici.

**Mme Béatrix ESPALLARDO.**- Tous les employés peuvent-ils postuler à ce poste ?

**Mme Laëtitia DEFFOBIS.**- Oui.

**Monsieur le MAIRE.**- Bien sûr, mais il faut être de catégorie A, avoir un bac+3 ou bac+5 et une expérience, notamment avoir un suivi des dispositifs de l'emploi. Je ne suis pas sûr qu'il y en ait beaucoup, mais c'est la tradition dans les collectivités.

**Mme Béatrix ESPALLARDO.**- J'ai hâte de rencontrer ce Monsieur.

**Monsieur le MAIRE.**- Alors, sur ce Monsieur, je fais un pari avec vous, peut-être... Enfin, je vais vous suivre, je vais suivre votre conseil, ce ne sera pas un Monsieur, comme cela, ce ne sera pas un copain.

**Mme Béatrix ESPALLARDO.**- C'est bien.

**Monsieur le MAIRE.**- Non, mais je vous suis, ce ne sera pas un copain. Très bien, nous pouvons passer au vote.

**Mme Béatrix ESPALLARDO.**- Ce sera une copine.

**Monsieur le MAIRE.**- Nous pouvons passer au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

#### **POUR : 29**

(28 voix « Pour Miramas », 1 voix Madame Cécile DUMAS)

#### **CONTRE : 0**

#### **ABSTENTION : 5**

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur MARCHESI sur une modification du tableau des effectifs.

### **N° 22 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**



Rapporteur : **M. Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**M. Éric MARCHESI.**- Comme d'habitude, il ne s'agit pas de création en ce qui concerne des recrutements de personnel, mais de créations administratives de postes au cadre d'organisation de la Mairie afin de permettre le déroulement de carrière suite à la CAP (Commission Administrative Paritaire) d'avancement de grades qui a eu lieu récemment.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. C'est ce que l'on appelle la suite de la CAP, la Commission Administrative Paritaire des grades. Bien, y a-t-il des questions ? Il n'y a pas de question. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Question numéro 23, Madame DEFFOBIS.

### **N° 23 – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 80-2015 DU 14 AVRIL 2015 PORTANT SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS – ÉTÉ 2015**

Rapporteur : **Mme Laëtitia DEFFOBIS**

*Madame Laëtitia DEFFOBIS procède à la lecture du rapport.*

**Mme Laëtitia DEFFOBIS.**- Il était prévu un certain nombre de recrutements sur les accueils collectifs de mineurs et c'est là où il y aura effectivement quelques modifications. En fait, c'est en fonction des personnels d'animation titulaires qui sont positionnés que nous recrutons les besoins que nous avons en saisonniers. Il y a donc eu de petites modifications entre temps et des personnels titulaires qui avaient été repositionnés

ne travailleront pas sur la période estivale – ils ne seront pas disponibles ou il y a eu des mobilités – d'où ces modifications.

Pour la période du mois de juillet, on passe de 4 adjoints de direction à 6 directeurs ou adjoints de direction, de 34 emplois saisonniers vacataires à 36. Pour la période du mois d'août, on passe de 5 adjoints de direction à 7 directeurs ou adjoints de direction et sur les animateurs vacataires, on passe de 32 à 33.

*Madame Laëtitia DEFFOBIS poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci, Madame DEFFOBIS. La parole est à Monsieur THOMAS.

**M. Marc THOMAS.**- Juste une petite question pour mon information personnelle. Je vois 34 emplois d'animateurs vacataires. En dessous, ce sont 36 emplois d'animateurs et 33 emplois d'animateurs vacataires. Je voudrais savoir si l'on peut faire un rapprochement avec les fameux animateurs vacataires, justement, qui travaillent pour l'OMS dans les sections ou dans les établissements sportifs les mercredis matins – les 12 semaines par an, plus les mercredis matins, si je ne m'abuse – et qui sont employés par les organismes sportifs. Je voudrais savoir si ce sont ceux-là.

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur REBOUL, vous vouliez intervenir. Non ?

**M. Hervé REBOUL.**- Non, non. Je sais ce que sont les saisonniers.

**Monsieur le MAIRE.**- Alors, la réponse de Madame DEFFOBIS.

**Mme Laëtitia DEFFOBIS.**- Sur ces vacataires-là, effectivement, ils ont un statut de vacataire, mais cela correspond à la Commission de recrutement saisonniers que nous avons fait et donc, les personnes postulent pour les emplois saisonniers de la Ville. Ce peut effectivement être des jeunes, des demandeurs d'emploi, des étudiants, des lycéens. Peut-être que parmi ceux qui travaillent à l'OMS il y en a qui postulent, mais je suis bien incapable de vous le dire, puisque ce sont deux choses complètement distinctes pour le coup.

**Monsieur le MAIRE.**- Merci beaucoup. Monsieur THOMAS a demandé la parole.

**M. Marc THOMAS.**- Je vais être honnête avec vous, c'est parce qu'il y a un chiffre qui correspond à un certain nombre de vacataires à côté.

**Mme Laëtitia DEFFOBIS.**- Il n'y a pas de lien.

**Monsieur le MAIRE.**- C'est un chiffre important.

**M. Marc THOMAS**.- C'est juste parce qu'il y avait une correspondance de chiffres qui pouvait me...

**Mme Laëtitia DEFFOBIS**.- Il n'y a pas de lien.

**Monsieur le MAIRE**.- Merci beaucoup. S'il n'y a pas d'autre intervention...  
Monsieur REBOUL.

**M. Hervé REBOUL**.- Cela va modifier certainement le budget.

**Monsieur le MAIRE**.- À la marge, on l'a regardé, oui.

**M. Gérald GUILLEMONT**.- Ce n'est même pas l'épaisseur du trait.

**Monsieur le MAIRE**.- Comme vous suivez tous les recrutements, c'est normal que vous soyez précis là-dessus. Merci, Monsieur REBOUL.

Nous pouvons passer au vote.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Question 24, Monsieur GUILLON.

#### **URBANISME**

**N° 24 – AVIS SUR LE PROJET DE CENTRALE SOLAIRE SUR LE SITE DU « PARC DE MONTEAU »**

Rapporteur : **M. Jean GUILLON**

**M. Jean GUILLON**.- Je crois que Madame BUTI vous décrira un peu le projet.

*Monsieur Jean GUILLON procède à une lecture succincte du rapport.*

**M. Jean GUILLON**.- Est-ce que tu veux intervenir, Géraldine, pour présenter ?

**Monsieur le MAIRE.**- C'est parce qu'il y avait 2 questions de Monsieur THOMAS et on voulait simplement dire qu'il y avait des questions techniques que vous nous aviez posées en Commission et sur lesquelles Géraldine va vous répondre.

**Mme Géraldine BUTI.**- En Commission, vous aviez souhaité savoir quelles étaient les recettes pour la Commune d'un tel projet. Je rappelle juste qu'il s'agit d'un projet privé d'une société privée qui est sur un terrain privé. La Commune pourra bénéficier de la taxe foncière, *a priori* à hauteur de 4 200 euros par an et, la première année de construction du champ, de 40 000 euros en taxe d'aménagement.

**M. Gérald GUILLEMONT.**- Plus l'IFER (Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux) pour l'Intercommunalité.

**Mme Géraldine BUTI.**- Tout à fait. L'Intercommunalité aura l'impôt foncier sur les entreprises de réseaux et l'ancienne taxe professionnelle.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien.

**M. Marc THOMAS.**- Merci.

**Monsieur le MAIRE.**- Bien, nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur PEYRO, pour la question 25.

### **N° 25 – MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS OU EN VOIE DE RÉALISATION ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHÉS DU SAN OUEST PROVENCE**

**Rapporteur :** **M. Christian PEYRO**

**M. Christian PEYRO.**- Nous avons dans un premier temps une intégration à l'inventaire et, ensuite, une modification de désignation. L'intégration, ce sont 2 stations de

relevage qui se situent à Istres et qui sont rattachées aux services du SAN Assainissement dans le domaine de l'assainissement. En ce qui concerne la modification de désignation, c'est le centre culturel et éducatif des Heures Claires sur le territoire de la Commune d'Istres qui regroupe en un même lieu différents services ouverts au public, services à caractère éducatif, social, sportif, culturel et de loisir, de compétences communales et syndicales.

Vous avez les tableaux qui correspondent à la nouvelle dénomination et je vous propose de voter cette délibération.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. S'il n'y a pas de question particulière, nous passons au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Monsieur PEYRO, on continue avec l'inventaire.

**N° 26 – MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS OU EN VOIE DE RÉALISATION ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHÉS DU SAN OUEST PROVENCE**

Rapporteur : **M. Christian PEYRO**

**M. Christian PEYRO.**- Là, c'est l'intégration à l'inventaire d'un immeuble que l'on appelle « La tahitienne » et qui est situé avenue du Royaume-Uni. Le service attaché, c'est le SAN et le domaine, c'est l'aménagement. C'est un établissement qui était géré par l'activité économique et qui ne justifie plus son maintien dans le budget annexe du SAN, c'est la raison pour laquelle il est revenu en budget normal du SAN et il doit donc être intégré au SAN Développement Économique dans le domaine de l'aménagement.

**Monsieur le MAIRE.**- Bien. S'il n'y pas de question particulière, nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- La question 27, Monsieur GUILLON.

**M. Jean GUILLON**.- C'est une question d'importance !

**N° 27 – TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ AU PROFIT DE L'EPAD OUEST PROVENCE DE  
8 M<sup>2</sup> DE LA PARCELLE CADASTRÉE AK N° 285 CORRESPONDANT AU PARKING DES  
PRIMEVÈRES – MAILLE II**

Rapporteur : **M. Jean GUILLON**

**M. Jean GUILLON**.- C'est toujours dans le cadre de la rénovation urbaine de la Maille II où l'on fait des échanges de terrains. Si vous en êtes d'accord, on va accepter la cession à l'euro symbolique de ces 8 mètres carrés.

**Monsieur le MAIRE**.- Cela nous aurait coûté plus cher de l'entretenir. Il n'y a pas de question. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Question 28, Monsieur HIGLI.

**N° 28 – PROTOCOLE DE MISE À DISPOSITION D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES  
PAR LA COMMUNE POUR LA SOCIÉTÉ TOM TOM – AUTORISATION DONNÉE À  
MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **M. Daniel HIGLI**

*Monsieur Daniel HIGLI procède à la lecture du rapport.*

**M. Daniel HIGLI.**- Ceci nous aurait évité de faire un arrêté qui interdisait les poids lourds sur le chemin des Magdeleines, car on a eu détérioration de chemin et arrachement de pilonnes par un poids lourd qui ne savait pas que c'était interdit.

**Monsieur le MAIRE.**- Je tiens à vous féliciter ainsi que tous les services. Nous avons mis du temps à trouver TomTom...

**M. Daniel HIGLI.**- Oui.

**Monsieur le MAIRE.**- ...et je précise à tout le monde que c'est la société – je voyais son adresse à Amsterdam, n'y voyez pas de notre part une volonté d'échange avec des copains à Amsterdam – qui alimente la plupart des trucs dans les camions pour les routes. Comment est-ce que cela s'appelle ? Un GPS (*Global Positioning System*) !

Si cela peut nous éviter d'avoir encore des camions qui descendent de l'ERGM (Établissement de Réserve Générale du Matériel) – ex-dépôt de munitions – ou du chemin de Calameau, et qui rentrent carrément dans le centre-ville en pensant qu'ils vont passer sous le pont alors qu'ils font 7 mètres de haut, cela nous évitera d'avoir des problèmes. Y a-t-il des questions ? Il n'y a pas de question. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- J'ai l'honneur de rapporter la question concernant le cofinancement de l'ingénierie de projet.

## **TECHNIQUE**

### **N° 29 – CONVENTION DE COFINANCEMENT DE L'INGÉNIERIE DE PROJET DANS LE CADRE DE LA MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE PRÉ-OPÉRATIONNELLE POUR LE PROJET URBAIN AUTOUR DE LA GARE DE MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur :** **Monsieur le MAIRE**

**Monsieur le MAIRE.**- Mesdames, Messieurs, nous avons un travail à faire autour de la gare. Globalement, cette préfiguration qui nous attend avec la Métropole nous engage à rapidement réagir et nous l'avons fait depuis 1 an, puisque nous travaillons avec la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que sa société de services qui s'appelle la SCET (Services, Conseil, Expertise et Territoires). Pour ce faire, la SCET, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) et la Ville ont décidé de participer à un financement pour déterminer le projet ou en tout cas les prémices d'un projet économique et d'aménagement, et qui nous permettra de présenter ce projet le plus vite possible, notamment pour mettre en place une maîtrise d'ouvrage préopérationnelle.

Nous en avons besoin parce qu'il nous faut déterminer les objectifs, déterminer aussi les dimensions économiques et financières afin d'être préparés au 1<sup>er</sup> janvier 2016 – le jour d'après – avec nos dossiers et pouvoir placer ce dossier comme prioritaire au niveau métropolitain, puisque le développement économique se fera par la Métropole. Nous travaillons donc avec la Caisse des Dépôts et nous avons, je crois, si mes souvenirs sont bons, aussi au SAN, un marché public qui est fait.

**M. Jean GUILLON.**- C'est le SAN qui prend en compte le marché de dialogue.

**Monsieur le MAIRE.**- Et le SAN, parallèlement à ce que nous faisons ici avec la SCET et la Caisse des Dépôts, a lancé ou va lancer un marché que l'on appelle un « dialogue compétitif de niveau européen » pour trouver 3 prestataires qui seront dotés chacun de 100 000 euros pour étudier notre dossier et nous accompagner. C'est ce que l'on appelle un « dialogue compétitif » et il nous permettra de travailler sur l'ensemble de la zone que l'on appelle – pas très bien d'ailleurs – la « ZAC de la gare », mais qui sera beaucoup plus large, puisqu'il y a aussi une partie du centre-ville et de la Place Jourdan, ce qui nous



permettra d'avoir une visibilité complète sur le prochain grand projet d'aménagement de la Commune.

Je lis ici ou là certaines choses, mais nous continuons à développer l'économie dans notre belle ville. C'est certainement le dossier qui sera le pendant de l'autre dossier de la ZAC de la Péronne, dont les coups de pioche devraient démarrer dans quelques mois, en septembre. En parallèle, nous allons nous occuper du centre-ville et de la ZAC de la gare. Voilà pourquoi j'ai l'honneur de vous présenter cette délibération d'assistance à maîtrise d'ouvrage préopérationnelle avec la SCET, le CAUE et la Ville de Miramas. Madame DUMAS.

**Mme Cécile DUMAS**.- Quelle vocation a ce projet ?

**Monsieur le MAIRE**.- Il y a un projet de développement économique. La délibération que nous prenons ce soir n'est que la pré-préfiguration. Ce n'est pas encore le projet, puisqu'avant d'imaginer un projet il y a au moins 3 choses à faire.

La première, c'est de détenir les terrains et c'est ce que nous faisons. Nous ne le sommes pas totalement, mais c'est ce que nous avons largement déjà fait.

La deuxième chose, c'est de définir un programme, c'est-à-dire, en clair, ce qui peut nous intéresser. Nous, nous avons une idée de ce que nous voulons faire, nous l'avons toujours dit, nous l'avons affiché. On souhaite développer une zone particulièrement dédiée au développement durable, aux très petites entreprises qui travaillent dans le domaine du développement durable, de l'économie circulaire, du déchet, de l'énergie, etc.

Ensuite, la troisième chose, c'est la réalité économique du marché, c'est-à-dire : Y a-t-il des opportunités ? Comment tout cela peut-il s'articuler avec les déplacements, avec la gare, avec le pôle multimodal de la gare que nous avons inscrit au Contrat de Plan État-Région qui sera signé fin mai par la région et par l'État ? Et il y a dans le dossier le pôle multimodal de passagers de la Ville.

Tous ces éléments sont des éléments nécessaires à la construction du futur projet. Il y a deux façons de faire : soit vous attendez de définir le projet et, à ce moment-là, vous n'y arriverez pas parce que vous ne saurez pas si votre projet peut passer au tamis du développement économique, de l'intérêt des entreprises, puisque tout cela ne peut pas être que sur de l'argent public – c'est là que la SCET nous aide et la Caisse des Dépôts a évalué –, soit vous décidez – et c'est ce que nous avons fait – de travailler à la fois avec des architectes et des urbanistes et avec – évidemment – la concertation que nous aurons avec nos conseils de quartier et la population. D'abord, il faut bien partir d'une base et nous sommes là pour donner une perspective. Pour l'instant, nous essayons de vérifier si cette

perspective est juste. On reviendra donc devant vous, évidemment, parce que cette ZAC aura une très grande importance.

Quant au pôle multimodal, on l'a déjà voté il y a longtemps et c'est toujours très long à mettre en place. Nous travaillons avec la SNCF. Il y a d'ailleurs eu ce que l'on appelle un « Copil » (Comité de pilotage) il y a peu de temps où tous les partenaires (RFF, SNCF, etc.) sont venus autour de nous et nous travaillons sur les bâtiments, sur les voiries, sur les travaux que nous allons faire très prochainement pour améliorer l'arrivée des bus, puisque nous allons quelquefois même passer à la minute sur certaines lignes à certains moments de la journée.

Il nous faut donc travailler sur tout cela, mais c'est un dossier qui durera entre 3 et 5 ans. Il nous faudra trouver des partenaires financiers que je souhaite publics, toujours avec cette capacité que nous avons de comprendre que la ZAC est un bon outil. Une zone d'aménagement concerté, cela permet au pouvoir politique de mettre des règles. On aura donc 3 à 5 ans à travailler dessus. Voilà.

**Mme Cécile DUMAS**.- Parce que...

**Monsieur le MAIRE**.- Je vous en prie, Madame.

**Mme Cécile DUMAS**.-...étant là où je suis, je vais découvrir un jour un dossier quasiment ficelé constitué par la Majorité et j'aurais aimé connaître les priorités – vos priorités – politiques pour construire ce projet. Vous parlez d'entreprises, cela veut dire que le centre de la Ville va devenir un lieu où vont s'installer des entreprises, mais qu'est-ce que cela va devenir, en pratique ? Moi, je n'ai pas les tenants et les aboutissants de ce dossier. J'imagine que les 2 ou 3 élus qui vont s'en occuper vont être hyper calés, mais sur l'extérieur, que va-t-on percevoir ? Qu'est-ce que je vais percevoir de cela ? Si vous avez décrété que votre premier objectif est de développer la Ville économiquement, c'est vous qui avez les clés de cette ville, vous êtes libre de le faire, mais j'aimerais le savoir.

J'aimerais savoir que ma Ville va devenir un lieu où tous les gens de toutes les communes aux alentours viendront pour faire leurs courses ou pour leurs trucs ou leurs machins, mais que, pour moi, dans ma Ville, aller boire un café sous un arbre ne sera plus possible, par exemple.

**Monsieur le MAIRE**.- Chut !

**Mme Cécile DUMAS**.- C'est pour cela qu'en dehors des points techniques que vient de donner le MAIRE et dont je ne peux rien mesurer là où je suis, puisque je n'ai accès à aucun dossier – ce n'est pas moi qui en suis porteuse –, j'aurais aimé connaître – je ne vous demande pas de me répondre ce soir –...

**Monsieur le MAIRE**.- Je vais vous répondre.

**Mme Cécile DUMAS**.- ... vos visées, vos objectifs et ce que vous voulez faire de cette Ville.

**Monsieur le MAIRE**.- Alors, d'abord, sur ce que je vais faire de cette Ville, je ne suis pas tout seul et, en plus, nous avons largement travaillé un programme. Celui-ci, vous l'avez lu, j'imagine. Je me souviens même, autour de cette table, d'avoir dit quelquefois à quelqu'un de le garder avec préciosité sur la table de nuit, mais je vais vous répondre sur au moins 3 objectifs principaux, Madame.

Le développement économique n'a d'intérêt que s'il développe de l'emploi. Il ne vous a pas échappé que dans notre Ville la question de l'accessibilité à l'emploi était un vrai problème. La formation, la question de l'accessibilité, du déplacement, tout cela est un problème pour accéder à l'emploi dans notre Ville et nous faisons partie de ces villes où le chômage est trop important de mon goût.

Le deuxième objectif, c'est que nous pensons – puisque vous êtes en objectifs politiques et je m'en réjouis – que l'avenir du développement économique ne se situe pas en permanence sur un secteur ou un segment. C'est une combinaison de choses. Il y a du commerce, mais nous pensons aussi que le développement durable, la partie des énergies nouvelles et ce que nous avons, par exemple, lancé avec cette journée qui était ouverte à tous à Cabasse autour du développement durable, autour de l'expérimentation et du fait que la Ville a été retenue au niveau national sur *zero waste* – zéro déchet – et sur la capacité de travailler sur l'économie circulaire sont des éléments qui, aujourd'hui, politiquement sont des lignes directrices que la majorité municipale qui mène la Ville a envie de développer.

Pour tout cela – c'est le troisième objectif –, il y a plusieurs conditions que je vous indiquais tout à l'heure. Il y a la volonté politique ; ça, nous l'avons. Il y a la capacité que l'on aura à lever les fonds ; indispensable. Il y a aussi la capacité à former des gens qui seront capables d'aller chercher ces emplois, parce que ces emplois seront des emplois qualifiés, ce ne seront pas des emplois de niveau 5 ou 6, ce seront des emplois beaucoup plus qualifiés. Or il y a des élèves – des lycéens, des étudiants – qui sont très diplômés dans notre Ville et qui ne trouvent pas d'emploi dans notre Ville ; il faut donc aller vers la diversification.

Pour englober tout cela, la Ville de Miramas – je ne l'ai pas inventée, je la rêve, mais je ne l'ai pas inventée – est une ville cheminote. Cette gare a été à la fois la capacité pour la Ville de se développer – je le pense toujours comme l'ensemble de mes amis ici – et la gare est toujours, comme la gare de triage et la gare de passagers, un élément de développement pour la Commune. D'ailleurs, historiquement, quand vous reprenez l'histoire de la construction de toutes les villes – je sais qu'il y a des universitaires

dans la salle – depuis le 18<sup>ème</sup> siècle, toutes celles qui ont refusé la venue du train sur les lignes PLM (Paris-Lyon à Marseille-Saint-Charles) ou ailleurs sont des villes qui sont toujours en retard du développement économique. Toutes celles qui ont accepté, comme Miramas, de construire – et c'est grâce à nos anciens, pas grâce à moi – et d'avoir autour de cette gare de triage et de cette gare de passagers un développement, ont réussi.

Nous en sommes aujourd'hui à 700 000 passagers. Quand je dis à Marseille, à Paris ou ailleurs que Miramas est la 3<sup>ème</sup> gare TGV, tout le monde me regarde avec des yeux étonnés. Pourtant, nous sommes la 3<sup>ème</sup> gare TGV du département. Le problème, c'est que nous avons une gare qui est exceptionnellement enfermée. C'est peut-être l'une des seules au monde que l'on ne voit pas et l'une des seules où l'accessibilité de la gare est un vrai problème. Il faut donc que l'on ouvre cette gare, que l'on développe la capacité d'accueillir ce pôle multimodal. Le fait de permettre aux gens d'aller au travail non plus en voiture, mais aussi en train, est un avantage sur le plan du développement économique, évidemment, pour la Ville, mais c'est aussi une préservation de tout ce qui est naturel. Cela peut concourir au fait que nous ayons moins de pollution et permettre aussi aux gens d'utiliser ce que je pense être le moyen de locomotion le plus propre bien avant, évidemment, la voiture, l'avion et le reste.

En termes politiques, nous travaillons sur tout ce qui est autour de ces 3 axes. On nous dit toujours : *« Oui, mais vous ne sortez pas avant toutes les informations »*. Madame, sachez-le, à chaque fois que je suis interrogé, j'y réponds – et je vous remercie de votre question – très volontiers avec les éléments que j'ai au moment où je vous parle. Ensuite, je le fais souvent dans les conseils de quartier quand les présidents des conseils de quartier nous interrogent sur l'avenir ou sur tel projet.

Après, notre objectif n'est pas de faire venir le monde entier à Miramas. Notre objectif, c'est de permettre le rayonnement de notre Commune et surtout d'utiliser les atouts de cette commune pour développer l'économie et l'emploi.

**Mme Cécile DUMAS**.- Ce n'est pas ce que je veux dire. Je crains, parce que je l'entends, qu'aujourd'hui Miramas devienne le lieu où l'on viendra faire des courses au Village des Marques, où l'on viendra prendre le train, mais on ira vivre ailleurs.

**Monsieur le MAIRE**.- Mais pourquoi est-ce que vous voulez vivre ailleurs ?

**Mme Cécile DUMAS**.- Je ne vous dis pas que c'est mon sentiment, mais c'est ce que j'entends.

**Monsieur le MAIRE**.- Je n'entends pas la même chose.

**Mme Cécile DUMAS**.- Oui, mais, moi, je peux entendre que vous n'entendiez pas la même chose.

**Monsieur le MAIRE.**- Complètement ! Complètement !

**Mme Cécile DUMAS.**- Vous pouvez entendre que je n'entende pas la même chose. Est-ce que l'on est d'accord ?

**Monsieur le MAIRE.**- Complètement ! Complètement !

**Mme Cécile DUMAS.**- Comment tenir les deux bouts ? Je ne vous fais pas un reproche.

**Monsieur le MAIRE.**- Pas du tout ! C'est une question légitime.

**Mme Cécile DUMAS.**- Voilà ! Je pense que c'est ma ville, je suis désolée...

**Monsieur le MAIRE.**- Bien sûr, Madame DUMAS.

**Mme Cécile DUMAS.**-... et je pense que je suis en droit d'avoir cette inquiétude-là.

**Monsieur le MAIRE.**- Complètement. Je veux vous répondre, encore une fois.

**Mme Cécile DUMAS.**- C'est tout. Ma question est tout à fait...

**Monsieur le MAIRE.**- Regardez-moi, je trouve votre question légitime et, en plus, cela me permet – je vous remercie – de répondre. C'est vrai que l'on passe des délibérations et peut-être que l'on ne s'arrête pas assez souvent sur un certain nombre de choses. On en a parlé ensemble il y a peu de temps et je pense qu'il faudra qu'on le fasse. Je vais vous dire, Madame DUMAS – pas avant, je ne veux pas donner de date –, combien de fois avons-nous entendu autour de cette table, depuis longtemps, que la Ville de Miramas était une ville-dortoir ?

**Mme Cécile DUMAS.**- Oui.

**Monsieur le MAIRE.**- Souvenez-vous de cela.

**Mme Cécile DUMAS.**- Toujours.

**Monsieur le MAIRE.**- C'est vrai que cela peut inquiéter les gens. Ils se disent « *les gens vont venir faire les courses à Miramas* », mais je dois dire tant mieux. Ensuite, amener de la fréquentation dans des lieux, qu'elle soit dans des lieux commerciaux ou touristiques... Nous travaillons sur le plan touristique avec Tourisme 13 et l'Office de Tourisme de Miramas, nous travaillons aussi pour faire venir des touristes. Notre Ville est fabuleuse ! Elle doit savoir préserver ses espaces naturels et c'est ce que l'on a fait. Je ne l'ai pas fait tout seul, nous l'avons fait depuis 2008, nous l'avons voté en 2013 et nous avons gagné tous les recours qu'il y avait, parce que nous avons préservé toute la partie Est.

Cela me permet de dire – vraiment, je vous en remercie sincèrement – que j'ai entendu il y a encore peu de temps que nous allions construire des maisons et des immeubles à Cabasse. On entend de tout dans la Ville et l'on entend beaucoup d'âneries

aussi. C'est même parfois écrit et je suis toujours surpris de voir cela. On peut attaquer des sujets sur le fond, ne pas être d'accord sur la pédagogie ou sur le reste, très bien, mais il faut quand même avoir à l'esprit que les Miramasséens s'affirment.

Aujourd'hui, la Ville étant à une dimension de développement, cela commence à se sentir. La déviation avance bien, le pont sera totalement positionné d'ici 3 jours, nous allons pouvoir excentrer la totalité du volume des 35 000 véhicules par jour, dont à peu près 35 % de camions. On va changer la vie de 7 à 10 000 personnes pratiquement. Peut-être pas 10 000 personnes, mais 7 000 habitants, ce qui est énorme ! Ce dossier n'était pas gagné quand on est allé chercher les financements et on a réussi. Les financements sont bien là pour 2016, ils sont bien là pour 2017 et la déviation sera ouverte en 2017.

À côté, on avait donc un espace possible, dans cette voie que l'on a coupé en deux et qui s'appelait la Péronne, pour pouvoir faire du développement, mais je peux vous dire que l'on a depuis toujours l'équilibre des choses. Il y a le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, et dans le centre-ville et la partie de la gare, c'étaient des friches, il n'y avait pas d'arbre pour aller s'asseoir, il y avait juste de quoi aller promener son chien et encore ! On ne pouvait pas y entrer, c'était fermé. La Ville a fait acheter ces terrains avec dans l'idée, un jour, de les récupérer. Récupérer des friches pour faire de l'urbanisation, c'est mieux que de consommer des terres agricoles. Nous avons donc travaillé cela, mais c'est toujours un système d'équilibre.

Là, par contre, nous allons récupérer ces terrains, ce qui est une bonne chose, cela va amener la possibilité pour notre Ville d'augmenter son patrimoine, patrimoine qui a une valorisation économique. C'est plutôt pas mal pour les finances de la Commune ! Dans le même temps, il faut que l'on définisse ce projet. Alors, oui, on en est au début, on a des idées et, politiquement, on sait ce que l'on veut faire. Après, il faut aussi le voir en confrontation avec la réalité économique et ce qu'il y a à faire.

Je vais vous dire : je pense que l'on peut faire du tertiaire à Miramas. Au départ, on me regardait comme cela, sauf que quand je compare les prix de La Duranne à Aix ou d'Euro-Méditerranée à Marseille... Quand vous voyez les prix des mètres carrés, qui peut aujourd'hui créer son entreprise en achetant une entreprise, voire des laboratoires de recherche à Marseille ? Nous avons des contacts avec des laboratoires de recherche à Marseille qui cherchent des lieux qui, comme par hasard, seraient à 30 ou 35 minutes de Marseille, à 1 heure 30 de Montpellier, à 10 minutes de l'autoroute et à une demi-heure à peine de l'avion. C'est-à-dire que l'on a un emplacement... Ce n'est même pas moi qui l'ai écrit ce truc-là ! Je ne suis pas fou ! Par contre, il a une valorisation extraordinaire, on est au

milieu des axes de développement. C'est donc à nous de créer le développement économique.

Pour en revenir à la Place Jourdan ou au centre-ville, vraiment, nous souhaitons – et je vous demande de me croire – garder ce caractère tout à fait particulier d'une ville du 18<sup>ème</sup> ou du 19<sup>ème</sup> siècle plutôt, industrielle avec ses petites maisons, etc. Tout cela, nous souhaitons le faire, mais nous ne pouvons pas, à ce moment-là, avoir un double discours. Soit on est pour ne pas consommer beaucoup de terres – c'est ce que l'on a fait sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) – et à ce moment-là il faut une certaine densité, parce que la population demande à être logée, soit...

Sur le centre-ville, pourquoi travaillons-nous avec la SCET et pourquoi travaillons-nous avec la Caisse des Dépôts ? C'est parce que nous nous sommes aussi aperçus qu'il y avait une paupérisation du centre-ville, qu'il y avait un certain nombre de bâtiments et d'appartements qui n'étaient pas rénovés. Nous avons donc contacté l'Anah (Agence nationale de l'Habitat), nous avons contacté la Caisse des Dépôts et notre objectif serait d'essayer de faire une grande rénovation urbaine au-delà de la deuxième rénovation urbaine que nous allons commencer. Ce serait une rénovation urbaine du centre-ville pour améliorer les conditions de logement, permettre aux propriétaires ou aux copropriétaires de pouvoir bénéficier d'aides à la pierre pour pouvoir le faire et cela est très, très lourd.

Tout cela, si vous voulez, c'est un projet global. Vers où va-t-on ? Madame, mon projet – j'imagine, comme le vôtre et comme tous ceux qui sont autour de cette table –, c'est que les Miramasséens soient heureux, qu'ils respirent bien, qu'ils aient une bonne santé, qu'ils aient du travail et que l'on essaie de préserver cette commune. La chance de cette commune c'est d'essayer, enfin, de prendre le bon train du développement. Souvent, on lui a laissé peu de chances de pouvoir le faire, mais je ne reviens pas sur l'histoire parce qu'il y a des points positifs et des points négatifs. Il y en aura après mon passage, vous savez, des points positifs et négatifs.

Ce qui nous intéresse, c'est que nous croyons en ces projets d'avenir et nous les présenterons au moment où les choses deviendront plus concrètes. Il y aura des publications qui seront aussi faites, puisque, comme on fait un appel d'offres européen, on aura au moins 2 ans de travail et de réflexion autour de cette table avec des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des personnes qui travaillent sur la politique de peuplement.

Par exemple, actuellement, nous travaillons sur une politique de peuplement, sur une enquête, une étude. Pourquoi le peuplement ? C'est parce que nous voulons savoir comment le panel de logement de la Ville se porte, comment nous pouvons offrir un panel différent de logements, comment la Ville de Miramas qui a suffisamment construit de

logements sociaux va pouvoir offrir du logement d'accès sociale et comment nous allons développer l'accès privée aussi. Quels types de logements pour quels types de familles ? Quels types de mètres carrés ? Je vous explique la politique.

Tout cela, ce sont des sujets que nous avons en tête. Je vais m'arrêter là, parce que je les entends, ils commencent à en avoir marre...

**Mme Cécile DUMAS**.- Je comprends, ils sont au courant.

**Monsieur le MAIRE**.-..., mais c'est parce que je suis passionné. Je reviendrai sur ces questions de grands tableaux.

Si vous le voulez bien, nous allons passer au vote. Je m'excuse d'avoir été un peu long sur la question 29.

*Il est à présent procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Question 30, Madame MIZOULE. C'est très important, vous avez réussi à obtenir des sous.

### **N° 30 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE À LA MATERNELLE MOLIÈRES/BUDGET 2015**

**Rapporteur : Mme Mireille MIZOULE**

*Madame Mireille MIZOULE procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien. On a déjà eu une réserve parlementaire pour refaire le parvis de la Mairie. Il n'y a pas de question là-dessus. Nous remercions Monsieur le Député. Je passe au vote.



*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- La question numéro 31, il s'agit d'une motion ; elle est là. C'est moi qui fais la Trésorerie, n'est-ce pas ? C'est avec Mireille MIZOULE qui est conseillère municipale déléguée aux services publics.

**MOTIONS**

**N° 31 – MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA TRÉSORERIE À MIRAMAS**

**Rapporteur : Monsieur le MAIRE**

**Monsieur le MAIRE**.- Mesdames, Messieurs, ce n'est pas la première fois que la Ville de Miramas est confrontée, encore une fois, à des tentatives de fermeture toujours pour de bonnes raisons, soi-disant, notamment la mutualisation de moyens, l'informatisation des systèmes, l'arrivée d'internet et des bornes. Bref, nous avons été, avec Mireille et un certain nombre de conseillers municipaux, rencontrer les syndicats CGT des Finances Publiques par lesquels j'ai été saisi, à un moment donné, sur la Direction des Finances et sa volonté de voir un jour fermer la Trésorerie.

Nous nous sommes mobilisés, évidemment. Je rappelle quand même – je l'ai fait, et c'est de ma liberté de Maire – que j'ai rappelé à un certain nombre de personnes qui sont en responsabilités, ministres y compris, que notre Ville a été retenue parmi les 200 quartiers prioritaires au niveau national, que la Trésorerie n'est pas quelque chose d'inintéressant, mais au contraire. C'est un service public indispensable dans une ville où les gens ne sont pas parmi les plus riches de la région PACA. Nous avons aussi indiqué que lors de cette loi dite « loi Lamy », il était prévu par l'ensemble des ministères que chacun contractualise avec la politique de la Ville de l'époque – il y a plus d'un an et demi – sur le fait que chaque ministère devait aider particulièrement les sites et les villes retenus, au titre de la politique de la ville, comme prioritaires.

J'ai donc adressé plusieurs courriers aux ministères sur cette question en demandant le maintien de la Trésorerie de Miramas, dont je rappelle qu'elle a déjà failli disparaître. J'ai rappelé aussi évidemment l'importance des relations que nous avons entre le comptable public et la Ville. Nous avons donc fait cette proposition de texte et de motion qui nous permet évidemment de continuer – avec votre soutien, j'en suis persuadé, quelles que soient nos options politiques – pour le maintien de la Trésorerie et nous nous battons aux côtés des organisations syndicales et de la Ville pour maintenir la Trésorerie.

À ce jour, je n'ai pas d'élément plus probant, puisque l'on fait référence par les syndicats à des « discussions internes des finances publiques régionales ». Pour l'instant, je n'ai rien reçu d'officiel donc nous anticipons, finalement, pour nous battre et obtenir le maintien de la Trésorerie.

C'est sur la question de la Trésorerie et je vous demande donc de la voter, mais je voudrais que l'on passe à la deuxième question sur la Sécurité Sociale, car nous sommes sur deux systèmes différents, l'un est sur l'État et l'autre sur le paritarisme.

Mireille, sur la question de la Sécurité Sociale.

## **N° 32 – MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DE L'ANTENNE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE MIRAMAS**

Rapporteur : **Mme Mireille MIZOULE**

**Mme Mireille MIZOULE**.- Je voulais rappeler d'abord comment est gérée la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et donc la Sécurité Sociale. Nous sommes gérés par un conseil qui s'appelait avant « conseil d'administration » qui est composé de 8 représentants des salariés syndiqués, 8 représentants du patronat, 5 représentants d'associations représentatives – il y a l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), des associations de handicapés, etc. qui sont investis dans la santé – et 2 représentants mutualistes. Si l'on fait le compte, on peut s'interroger et se demander qui a voté quoi, car ce projet de la Direction a été voté à une très, très large majorité.

Le projet est le projet du Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de ses adjoints, il n'est pas celui de l'État. Même s'il y a des conventions signées, pour signer des conventions il faut être deux. Le seul interlocuteur qui peut aujourd'hui faire retirer le projet, c'est le Conseil et la Présidente du Conseil qui s'appelle Madame CORSO. Donc, pour l'instant, c'est notre interlocuteur, même s'il va falloir lui mettre la pression, parce qu'elle aussi en a de la part du Directeur. Ce projet a été fait sans aucune concertation avec le

personnel et pourtant nous avons des propositions. L'argument est de faire des économies immobilières. Je vous cite en exemple – vous le connaissez tous, je pense – le centre de Sécurité Sociale de Salon-Michelet qui fait 2 étages, dans lequel nous étions 100 et dans lequel, aujourd'hui, se trouvent 10 personnes. On entretient donc un centre pour 10 personnes et, dans le même temps, on loue un local hors de prix au centre de Salon. D'autres choix étaient donc possibles. C'est pour cela que nous sommes tous persuadés, en agissant et avec les arguments que nous avons – cela se retrouve dans la motion aussi – que l'antenne de Miramas – il y a 2 agents alors qu'il y en avait 4 – reçoit entre 150 et 200 personnes par jour quand les agents sont 2. Quand nous sommes 3, cela peut aller à 250 personnes.

Contrairement à ce que peut penser Monsieur BERTUCCELLI et d'autres aussi, nous ne sommes pas une boîte aux lettres. Nous traitons les dossiers des aides médicales d'État, toutes les indemnités journalières, nous préparons les dossiers de façon à ce qu'ils ne reviennent pas et soient traités dans les délais, ce qui est un bien pour la population. Quand les dossiers ne sont pas traités dans un délai de 1 mois, nous demandons aux assurés de revenir, parce que c'est le délai que nous avons pour pouvoir faire une procédure d'urgence, et nous faisons des urgences par fax tous les jours. Le plus difficile, c'est que maintenant il y a des degrés d'urgence.

L'utilité de l'accueil de la « Sécu » à Miramas n'est donc pas à démontrer vu le nombre de personnes qu'il y a. D'ailleurs, suite au lancement de la pétition, je peux dire que la population elle-même a pris en main cette pétition, puisqu'elle vient la chercher dans les bureaux et nous la ramène signée. Cela se fait signer dans tout Miramas. Vous avez été au courant aussi, je le pense, des 2 rassemblements qu'il y a eu devant la Sécurité Sociale...

**Monsieur le MAIRE.**- Où nous y étions.

**Mme Mireille MIZOULE.**-... où était énormément représentée la majorité municipale. Je tiens d'ailleurs à en profiter pour rappeler que la majorité municipale n'est pas une majorité socialiste – c'est ce que j'ai lu –, mais une majorité de gauche avec quelques socialistes et d'autres. Donc, toute la Majorité est...

Comment ? Eh oui ! Elle est contre ce projet pour la « Sécu » et s'est bien investie. Maintenant, le problème c'est qu'il va falloir « mettre la 4<sup>ème</sup> ». Oui, parce que je connais bien le Directeur et il est très...

**Monsieur le MAIRE.**- Pas de nom ! Pas de nom ! Elle l'a déjà donné.

**Mme Mireille MIZOULE.**- Il est dans le journal.

**Monsieur le MAIRE.**- Ah, pardon.

**Mme Mireille MIZOULE**.- Je l'ai déjà donné, il est dans le journal et tout le monde le sait. Il est sur Ameli.fr aussi.

Ce qu'il faut faire maintenant, c'est continuer à faire monter la pression sur le Directeur, que tout le monde le fasse, y compris les parlementaires et même François HOLLANDE si on le peut.

**Monsieur le MAIRE**.- Bien.

**Mme Mireille MIZOULE**.- Tout cela pour dire qu'il faut faire monter la pression médiatique, c'est la seule chose, pour l'instant, qu'il comprend. Voilà.

**Monsieur le MAIRE**.- Bien. Les mouvements concernant la défense de la Trésorerie et la défense de la Sécurité Sociale ont été initiés – je le rappelle toujours – par des salariés, par des syndicats, par le soutien de la Ville. Les pétitions étaient dans toute la Ville, y compris à l'accueil de la Commune et dans les services publics ; il y en a encore. Il y a plusieurs milliers de Miramasséens qui nous suivent particulièrement sur ces deux histoires et je voudrais qu'à travers ces délibérations notre unanimité dépasse largement nos différences et que nous puissions tous ensemble lancer deux messages, l'un vers l'État concernant la trésorerie principale de Miramas et l'autre vers la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie)...

**Mme Mireille MIZOULE**.- La CPAM.

**Monsieur le MAIRE**.-... vers la CPAM, afin de réaffirmer ce que j'ai dit et indiqué, puisque le centre aurait pu fermer dès 2016 et ils nous proposent maintenant très gentiment de le fermer en 2017. Nous, nous proposons très gentiment de ne jamais le fermer.

**Mme Mireille MIZOULE**.- Attends ! Ça, tu ne peux pas le dire. Ils te proposent fin 2016 au lieu de janvier 2017 alors...

**Monsieur le MAIRE**.- Exactement. Notre proposition est donc de soutenir cette démarche des syndicats et de la population et que la Ville envoie un message public sur le fait du soutien à ces deux services.

Je vais faire la délibération numéro 31 concernant la Trésorerie principale de Miramas. Je souhaiterais avoir un avis et ce coup-ci, je vais inverser. Je vais demander à ceux qui sont pour de voter d'abord.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Sur la question 32 de la Sécurité Sociale, c'est la même chose. Je demande au Conseil Municipal de voter pour le maintien de la Sécurité Sociale à Miramas.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**DIRECTION DES FINANCES – QUESTION AJOUTÉE AVEC L'ACCORD UNANIME DES MEMBRES PRÉSENTS**

**N° 33 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION « LA TERRA DE MIRAMARIS » - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **Monsieur le MAIRE**

**Monsieur le MAIRE**.- La délibération que vous avez sur la table est simplement la signature d'une convention entre la ville de Miramas et l'association « La Terra de Miramaris » afin de nous autoriser à travailler avec eux pour l'organisation, comme vous le savez, de cette fête médiévale qui est devenue une *success story*. Je vous demande donc, s'il n'y a pas d'intervention, de voter.

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 34**

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,  
1 voix Madame Cécile DUMAS)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

### **C/ LISTE DES MARCHÉS PUBLICS**

**Monsieur le MAIRE**.- Je vous donne donc la liste des marchés publics qui est très importante.

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil Municipal.*

### **D/ LISTE DES DÉCISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE**

**Monsieur le MAIRE**.- Il y a ensuite les décisions que j'ai prises.

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période allant du 23 mars 2015 au 28 avril 2015.*

**Monsieur le MAIRE**.- Mesdames, messieurs, le Conseil Municipal ayant épuisé les questions à l'ordre du jour, je vous souhaite à tous une excellente soirée et, avant l'été bien sûr, nous aurons le 24 juin, *a priori*, le Conseil Municipal. Merci à tous et bonne soirée.

*La séance est levée à 21 heures.*

**Monsieur le Maire**

**Frédéric VIGOUROUX**

**Le Secrétaire de séance**

**Marie-Pierre VIAL**